



SOMMAIRE

ANNUAIRE
2017

de l'industrie canadienne
de la carrosserie



ASSOCIATION DES INDUSTRIES
DE L'AUTOMOBILE DU CANADA

Sommaire de l'annuaire du secteur de la carrosserie

Avis d'exonération de responsabilité

L'Association des industries de l'automobile (AIA) du Canada ne fait aucune représentation et n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, relativement au contenu, à l'exactitude, à la véracité ou à la fiabilité de toute information contenue dans le présent document, en totalité ou en partie, y compris toute garantie de titre, de non-infraction au droit d'auteur ou à tout autre droit d'un tiers, de qualité marchande, ou d'aptitude ou de pertinence à quelque fin que ce soit. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, en utilisant ou en essayant d'utiliser le présent rapport, l'utilisateur reconnaît expressément que l'AIA Canada ne formule aucune garantie ni aucune représentation relativement à l'exactitude et à l'exhaustivité du contenu du présent rapport. En aucun cas, l'AIA Canada ne sera responsable des dommages, de quelque nature que ce soit, qui résultent ou découlent de l'utilisation de l'information fournie dans le présent rapport.

Association des industries de l'automobile du Canada
180, rue Elgin, Bureau 1400
Ottawa, Ontario K2P 2K3
Tél. : 800 808-2920 | Téléc : 613 728-6021
Courriel : info@aiacanada.com
Site Web : www.aiacanada.com

Association des industries de l'automobile
du Canada
Droit d'auteur © Août 2017
ISBN: 978-1-7750359-3-0

Mise en garde de propriété exclusive

Les renseignements contenus dans les présentes sont la propriété de l'Association des industries de l'automobile du Canada et ne peuvent être utilisés, reproduits ou divulgués à un tiers sauf en cas d'autorisation expresse accordée par écrit par l'auteur de l'information. Le destinataire de ces renseignements s'engage également à les protéger contre la perte, le vol ou le compromis tant et aussi longtemps qu'ils sont en sa possession. Les documents et les renseignements fournis par l'Association des industries de l'automobile du Canada ainsi que toutes les données recueillies par DesRosiers seront traités en toute confidentialité par DesRosiers et seront gardés en lieu sûr dans les locaux de DesRosiers (selon les normes de l'industrie et les lois applicables).

Droit d'auteur © 2017 AIA Canada

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, distribuée ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, incluant la photocopie, l'enregistrement ou d'autres moyens électroniques ou mécaniques, sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur, à l'exception de courtes citations dans des analyses critiques et de certaines autres fins non commerciales permises en vertu de la loi.

Pour demander une autorisation, s'adresser à :

communications@aiacanada.com

Tel: (613) 728-5821 | (800) 808-2920 | Fax: (613) 728-6021

Préparé par :



Table des matières

Introduction	1
Section 1 : Profil de l'industrie	6
1.1 Nombre d'emplacements	7
1.2 Estimation de l'emploi	8
1.3 Paramètres de mesure de l'industrie	9
1.3.1 Statistiques sur les collisions	9
1.3.2 Nombre de kilomètres parcourus	13
1.3.3 Nombre d'automobilistes sur les routes	14
1.4 Rapports de Mitchell sur les tendances de l'industrie	18
1.5 Enquête de conjoncture des entreprises du CCIF – Ventes des ateliers carrossiers et données sur les réclamations	20
1.6 Performance financière du secteur de la réparation de la carrosserie, de la peinture, de l'intérieur et des vitres de véhicules automobiles	22
Section 2: Profils provinciaux	24
2.1 Terre-Neuve	25
2.2 Île-du-Prince-Édouard	38
2.3 Nouvelle-Écosse	52
2.4 Nouveau-Brunswick	66
2.5 Québec	80
2.6 Ontario	94
2.7 Manitoba	108
2.8 Saskatchewan	122
2.9 Alberta	136
2.10 Colombie-Britannique	150

Introduction

DesRosiers Automotive Consultants Inc. (DAC) est fier de présenter la deuxième édition de l'annuaire du Forum canadien de l'industrie de la carrosserie (CCIF). À partir du succès du premier annuaire publié en 2015, ce document est destiné à actualiser et à enrichir l'information présentée. Le rapport rassemble des données pertinentes dans un même document afin de fournir des renseignements utiles et pertinentes au secteur carrossier.

Ce document se divise en deux sections, le profil national de l'industrie et les profils provinciaux. Le profil national comprend des renseignements concernant la taille et l'envergure de l'industrie de la réparation de carrosserie du Canada. Les principales données composant la section nationale comprennent notamment ce qui suit : nombres d'emplacements, estimations de l'emploi, volume des ventes total en dollars, statistiques sur les collisions et performance financière de l'industrie de la réparation de carrosserie.

La section provinciale analyse plus à fond le secteur carrossier de chacune des dix provinces du Canada. Les principales variables et mesures présentées dans la section provinciale incluent notamment ce qui suit : indice global des prix à la consommation, coût de certaines composantes d'automobile en particulier, mesures de productivité du travail, structure du parc automobile, croissance des ventes de véhicules, etc.

Ce rapport se veut un point de départ sur lequel peuvent se fonder des recherches additionnelles pour accroître la quantité, la portée et l'utilité de l'information disponible au sujet du secteur carrossier canadien. DAC souhaite recevoir des commentaires au sujet du rapport et des idées concernant les ensembles de données supplémentaires que l'industrie souhaite y trouver. Pour obtenir plus de renseignements ou pour suggérer des recherches supplémentaires, prière de s'adresser à Andrew Shepherd (andrew.shepherd@aiacanada.com) et à Chanel Ghazzawi (chanel.ghazzawi@aiacanada.com).

L'industrie canadienne de la réparation de carrosserie – Encadrement et orientation

Depuis des décennies, l'industrie canadienne de la réparation de carrosserie s'est développée d'une manière différente de celle de tout autre pays. L'émergence et la dominance continue des réseaux de réparation (qu'il s'agisse de sociétés à succursales multiples, des réseaux des différentes bannières ou de franchises) au Canada sont frappantes – ce segment réalise actuellement environ 60 à 70 pour cent des activités de réparation.

Cette consolidation a permis le fonctionnement de collectifs très efficaces de discussion et de décision et a apporté à l'industrie du pays un outil très puissant pour adapter des solutions « faites au Canada » aux défis de l'industrie.

Forum canadien de l'industrie de la carrosserie (CCIF)

L'origine du CCIF remonte à une réunion organisée en septembre 1998 par le Conseil de peinture, carrosserie et équipement de l'Association des industries de l'automobile, à laquelle ont assisté des carrossiers, des assureurs, des fournisseurs, des formateurs, des associations commerciales et des fournisseurs de services d'un bout à l'autre du pays.

Lors de la réunion de septembre 1998, il a été considéré qu'une voix nationale et un catalyseur de changement étaient nécessaires pour traiter les questions cruciales. On ne voulait pas d'un organisme qui concurrencerait les associations sectorielles existantes ou qui empièterait sur leurs activités. Il a plutôt été décidé de créer un forum pour faciliter le débat sur les questions d'importance et pour donner à toutes les parties prenantes de l'industrie du pays – c'est-à-dire les carrossiers, les assureurs, les fournisseurs, les formateurs, les fournisseurs de services, les associations commerciales et les constructeurs de véhicules – la possibilité de participer.

Le CCIF est effectivement devenu une voix nationale et un catalyseur de changement, ayant attiré le soutien et la participation de parties prenantes du secteur à l'échelle du pays. La tenue de réunions du CCIF dans différentes provinces rapproche le forum des gens et favorise les liens entre les regroupements provinciaux qui échangeaient peu dans le passé. Ainsi, les participants du CCIF ont été en mesure d'apprendre les uns des autres et d'adopter les meilleures idées provenant de toutes les régions du pays. Le CCIF est devenu le catalyseur et le promoteur de l'industrie et profite d'excellents liens avec des organisations plus structurées telles que l'Association des industries de l'automobile du Canada (fournisseurs et grossistes), le réseau CARS (bénéficiant de financement fédéral pour soutenir les besoins en ressources humaines du secteur de la réparation automobile), I-CAR (formation technique) et les associations sectorielles provinciales, soit toutes les organisations ayant la capacité et les ressources requises pour donner suite aux recommandations et idées formulées par les participants du CCIF.

Structure

Le CCIF fonctionne comme un organisme de bénévolat. Il ne compte aucun membre, que des participants. Les coûts d'administration et de location de lieux de réunion qui sont engagés sont financés par des commandites.

Le CCIF est géré par un président, un gestionnaire et un comité consultatif composé de représentants de chacun des segments qui sont des parties prenantes, de chaque région et des comités du CCIF.

Le CCIF n'est pas une association et n'a aucun statut de lobbying direct. Cependant, il inspire, influence et oriente ceux qui en font.

Sommaire

Le nombre d'établissements de l'industrie de la réparation et de l'entretien de la carrosserie, de la peinture et de l'intérieur de véhicules automobiles (SCIAN 811121) au Canada est en hausse depuis les deux dernières années. En 2016, le total relevé s'élevait à 4 957 établissements, en augmentation par rapport au total de 4 915 observé en 2015. Cette catégorie comprend également les entreprises de restauration, de vitres et de modification d'intérieur. L'Ontario (1 577 établissements), le Québec (1 173 établissements) et la Colombie-Britannique (756 établissements) comptaient le plus d'emplacements au Canada. Selon les estimations, le secteur carrossier canadien employait un total de 22 311 personnes en 2016, en accroissement sur 22 280 employés l'année précédente. Ce nombre est toutefois inférieur au sommet de 22 813 employés de la série relevé en 2014. Sur le plan provincial, l'Ontario comptait le nombre estimatif le plus élevé, soit 6 769 employés, et l'Île-du-Prince-Édouard, le moins élevé, soit 84 employés.

En 2014, un total de 110 500 collisions ont donné lieu à au moins une blessure et 1 667 collisions ont causé au moins un décès. Le total combiné de 112 167 collisions constitue une baisse de 8,1 % par rapport à l'année précédente (122 101 collisions). D'après le document Assurances de dommages de 2016 du Bureau d'assurance du Canada, le coût total des réclamations d'assurance pour les voitures de tourisme a totalisé 10,5 milliards de dollars en 2014, dont 850 millions de dollars par suite de collisions, alors que les réclamations d'assurance sans collision ni versement s'est élevé à 1,5 milliard de dollars en 2014.

L'étude sur l'utilisation des véhicules au Canada (EUVC) n'a pas été reprise en 2016, de sorte que l'EUVC de 2015 présente les dernières données d'étude d'une année complète. D'après l'étude de 2015, la distance parcourue a augmenté dans toutes les catégories considérées. En 2015, la distance moyenne parcourue par participant de l'étude s'élevait à 16 509 kilomètres, en hausse sur 15 616 kilomètres en 2014. En raison de la durée relativement courte pendant laquelle l'étude a été menée, il est difficile d'établir des tendances lourdes à propos de l'utilisation des véhicules sans disposer de plus de données.

L'année 2014 comptait un total de 24,9 millions de détenteurs de permis de conduire (y compris pour les motocyclettes) au Canada. Le nombre de détenteurs de permis de conduire au Canada a augmenté pendant la majorité des années étudiées, sauf pour un léger déclin entre 1999 et 2000. En conséquent, en 2014, il y avait un total de 0,98 véhicule par détenteur de permis de conduire et un total de 0,85 véhicule par personne en âge de conduire. Cela représente une hausse par rapport aux chiffres de 2013 de 0,95 véhicule par détenteur de permis de conduire et un total de 0,82 véhicule par personne en âge de conduire.

L'âge moyen d'un véhicule du parc national de véhicules légers s'établissait à 9,66 ans en 2016. En moyenne, un camion léger avait 9,13 ans et une voiture de tourisme, 10,21 ans. La Colombie-Britannique et la Saskatchewan avaient les plus vieux parcs automobiles au Canada : l'âge moyen était de 11,64 ans dans les deux provinces. Le parc le moins vieux, de 8,92 ans, se trouvait au Québec.

En 2010 et pendant chaque année subséquente, les ventes de camions légers neufs ont surpassé celles des voitures de tourisme. La demande de camions légers n'a cessé d'augmenter, représentant 66,0 % de l'ensemble des ventes de véhicules neufs en 2016. Sur le plan des marques, les constructeurs de véhicules de luxe ont connu la plus grande croissance en 2016. Les modèles Ford Série F et Honda Civic ont été les meilleurs vendeurs parmi les véhicules neufs de leurs marchés respectifs en 2016.

D'après les données sur les collisions tirées du rapport sur les tendances de l'industrie (Industry Trends Report) publié par Mitchell International Inc., l'estimation moyenne s'établissait à 4 008 \$ au quatrième trimestre de 2016, en hausse de 128 \$ sur le trimestre correspondant de 2015. Toutes les provinces ont indiqué une hausse du coût moyen de main-d'œuvre en 2016. Les Territoires du Nord-Ouest ont connu la hausse la plus élevée, passant de 90,47 \$ en 2015 à 93,48 \$ en 2016.

D'après les données de ventes des ateliers carrossiers tirées de l'Enquête de conjoncture des entreprises du CCIF, une hausse sur douze mois de 16,0 % a été constatée au troisième trimestre de 2016 par rapport au troisième trimestre de 2015. Les ventes par magasin ont atteint 423 300 \$ au troisième trimestre de 2016, en hausse de 1,15 % comparativement au troisième trimestre de 2015.

Le CCIF recueille également des données d'importants fournisseurs de logiciels afin de suivre le volume total des réclamations. Au pays, les réclamations ont augmenté de 14,9 %, alors que les ventes du secteur carrossier se sont accrues de 16,0 % au troisième trimestre de 2016; 18,0 % des réclamations ont été déclarées une perte totale au troisième trimestre de 2016, tandis que l'âge moyen des véhicules déclarés des pertes totales était de 9,78 ans.

Dans l'ensemble, l'industrie de la réparation de la carrosserie, de la peinture, de l'intérieur et des vitres de véhicules automobiles a réalisé un bénéfice net moyen de 7,7 % et a tiré la majeure partie (98,5 %) de son chiffre d'affaires de produits et de services. Seulement 1,5 % du revenu total de ces sociétés ne figurait pas dans cette catégorie. Sur le plan du coût des ventes, 13,6 % ont été consacrés aux salaires et avantages sociaux et 42,0 %, aux achats, matériaux et sous-traitances.

L'indice des prix à la consommation (IPC) global du Canada tenant compte de tous les éléments a augmenté de 1,4 % en 2016 par rapport à 2015. Terre-Neuve-et-Labrador a connu la hausse la plus élevée des coûts, comparativement à 2,2 % en 2015, tandis que le Québec a vu le plus léger accroissement, soit 0,7 %. L'IPC de l'énergie a diminué de 3,0 % au Canada, Terre-Neuve-et-Labrador ayant été la seule province à connaître une hausse, soit 0,9 %. L'IPC de l'essence a chuté de 6,0 % au Canada. La Saskatchewan a présenté le recul le plus marqué des prix de l'essence, lesquels ont baissé de 8,9 % par rapport à l'année précédente. Le coût de l'assurance est demeuré stable à l'échelle nationale, la hausse la plus marquée ayant été enregistrée en Alberta, soit 3,8 % par rapport à 2015. L'IPC des pièces, de l'entretien et des réparations des voitures de tourisme s'est accru de 2,0 % à l'échelle nationale, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard ayant enregistré l'accroissement le plus élevé, soit 3,1 %.

Sur le plan du total des immatriculations, 26 263 152 véhicules circulaient sur les routes canadiennes en 2016, dont 36,0 % étaient immatriculés en Ontario. Le parc automobile provincial le moins nombreux se trouvait à l'Île-du-Prince-Édouard, qui comptait seulement 0,5 % du parc automobile national.



ASSOCIATION DES INDUSTRIES
DE L'AUTOMOBILE DU CANADA

180 rue Elgin · Bureau 1400 · Ottawa, ON K2P 2K3 · www.aiacanada.com/fr/